



## **Rapport de la commission au Conseil communal**

**Date de la séance :** 26 mars 2024

**Titre :** Réponse à la motion de Mme la Conseillère communale Marisa Dürst « Pour un plan climat à Epalinges » - Demande d'un crédit d'études pour l'élaboration d'un plan de transition écologique et sociale

**Préavis n° :** no 09/2024

**Rapport n°:** no 09/2024

Madame la Présidente,  
Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis/rapport municipal était composée de :

PLR 1: M. Fabien LOI ZEDDA  
PLR 2 : M. Alexandre MEIER  
PLR 3 : M. Yves MORCAUT  
  
PS 1 : Mme Laurence MUNDINGER  
PS 2 : Mme Léa PACOZZI, remplacée par Mme Fabienne bride  
Verts.es 1 : M. Youri ROSSET  
  
Verts.es 2 : M. Nicolas HÄUSEL  
  
Vert'lib : Mme Anne DUPARC  
  
EP : Mme Anne-Catherine DOYER, Présidente

**Représentante de la Municipalité :** Madame Brigitte Crottaz

**Invité-e :** Mme Marisa Dürst

Elle donne son avis quant à la réponse de la Municipalité. Elle est satisfaite et, est en accord avec le plan climat et l'outil du donuts. Elle considère les moyens concernant la fresque un peu légers comme formation, car la solution est abordée à la fin. Elle se demande comment intégrer les propositions aux citoyens et sensibiliser le personnel communal.



Madame Crottaz, accompagnée de Monsieur Siniciali, adjoint au chef de service de l'urbanisme, spécialiste de l'énergie, présente le rapport de la réponse à la motion pour un climat à Epalinges. Elle donne quelques informations supplémentaires.

La réponse à cette motion a été élaborée par Monsieur Mischler et Monsieur Siniciali d'où sa présence à cette séance.

Ce dernier donne des explications à la question concernant la durabilité et l'énergie.

Ils ont rencontré d'autres communes concernant le même thème et il apparaît que la Commune d'Epalinges a un certain retard.

Selon le mandataire rencontré, il s'agit de mettre en avant la sobriété selon le donuts entre le plan social et le plan économique. De ne pas dépasser les limites planétaires selon le schéma figurant dans la réponse.

Il est apparu nécessaire de s'adjoindre un mandataire, de faire une audit et aboutir à un projet commun en faisant participer le plus grand nombre de personnes.

En réponse à un commissaire, il nous est expliqué que le mandataire est Bioéco. Qu'il a été choisit à la suite de divers rencontres et des bons retours obtenus de ce qui a été fait à Yverdon et Ecublens.

L'objectif sera une fonction de transversalité, en raison de sa neutralité, il pourra discuter d'un service à un autre et intégrer le volet durabilité-climat à tous les niveaux et à travers tous les projets en cours et futurs. S'ensuivra une ébauche de plan climat avec un cadre, des objectifs et des thématiques précises sur lesquelles devra se pencher l'AC (assemblée citoyenne).

Il y a un décalage de deux mois sur le planning prévu par la réponse à cause du report du préavis au CC de mars.

Le plan climat ou plan de transition écologique et social se construira également avec une plate-forme en ligne pour faire participer le plus grand nombre de citoyen qui n'aurait pas été tiré au sort pour l'assemblée citoyenne. L'idée est de commencer par une ébauche qui sera présentée à l'assemblée des citoyens qui par la suite proposera les idées, qui auront obtenu 75% des votes de cette dernière, à la Municipalité. Celle-ci les transmettra au Conseil communal.

### **Discussion générale**

Un commissaire demande pour quelle raison il n'y a pas un plan commun entre toutes les Commune, étant donné que chacune répète le même exercice.

Monsieur Siniciali répond qu'il est important d'impliquer un maximum de personnes au sein de la Commune pour rencontrer une meilleure adhésion aux mesures proposées. Il rappelle les réalisations déjà faite à Epalinges, nous sommes intégrés au processus « citée de l'énergie depuis 2011 », mais il existe encore beaucoup à faire sur la sobriété, l'économie circulaire, l'alimentation durable et la santé



Le plan climat a l'avantage d'avoir un plan global que nous retrouvons à la page 7 de la réponse, qu'il est indispensable d'avoir pour couvrir un maximum de politiques sectorielles.

Il relève que dans ce plan du climat le changement des comportements sera développé de manière plus soutenue.

Pour exemple, l'assemblée de la transition de l'UNIL a proposé des mesures réellement transformatrices, telles que le moratoire sur la construction de nouveaux bâtiments, ou l'intégration de critères de durabilité dans les pratiques de recrutement et d'évaluation du personnel. Un commissaire relève que cela pourrait avoir des effets discriminatoires, que ce serait des mesures liberticides.

Un commissaire constate que cette motion date de 2021 et que nous sommes en 2024. Il lui semble que cette réponse est trop théorique et manque de côtés pragmatiques, alors que nous attendons du concret pour 2030 de point de vue de la neutralité carbone. Il lui paraît nécessaire d'avoir des actions concrètes. D'autre part l'argent à disposition serait plus utile pour inviter la population à agir.

Il se demande pour quelle raison la Municipalité et le Conseil Communal n'est pas plus impliqué dans ce plan climat. Car ce dernier est déjà représentatif de la population d'Epalinges et il devrait pouvoir suivre l'évolution de ce plan tout au long de son développement comme cela avait été le cas pour le règlement du Conseil. Il demande qu'une commission soit nommée à cet effet.

Il lui est répondu qu'il est important d'avoir l'adhésion du plus grand nombre de la population, que chacun puisse apporter son point de vue, ses idées de façon totalement indépendante. Il est important que la population s'implique, particulièrement sur le plan social. Le CC a déjà agi sur une partie étant donné que nous avons passé sept points sur les neuf cf p. 8.

Un autre commissaire fait remarquer que le programme d'action concernant ce plan climat ira bien au-delà que les deux années à venir, qu'il s'étendra sur 10 à 15 ans. Qu'ainsi cela représenterai entre 15'000.-/10'000.- par année. Les mesures sont de toute manière validées par le Conseil Communal qui, de cette façon acceptera ou non les projets.

Il est souligné qu'il serait important de valider un certain processus pour impliquer le CC. La commission décide de faire un vœu concernant la création d'une commission pour le suivi du plan climat. Accepter par 8 voix et une abstention.

Madame Dürst est satisfaite de la création de cette commission. A son avis le nombre de 20 personnes pour l'AC est trop peu. L'ensemble des commissaires pensent que c'est suffisant.

Pour un commissaire, la force de cette proposition est que le citoyen peut donner son avis, que le CC sera le dernier décideur.

En ce qui concerne le financement il est relevé que la FEED subsidiera le projet pour un montant de Fr. 23'000.- environ.

Il est demandé si d'autres subventions pourraient être obtenues. En principe elles ne sont accordées qu'aux petites Communes. Mais cela sera étudié.



Un commissaire demande si l'intérêt de la participation de la population sera là. Madame Crottaz ne doute pas de l'intérêt car dans d'autres domaines il a fallu limiter le nombre d'entrées.

#### Amendement

Non

#### Soumis au rapport de la CoFin

Oui La Cofin a accepté le préavis 09-2024 par 4 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

#### Vœux/questions

Oui

**Nommer une commission long cours du Conseil Communal qui assurera le suivi pour un plan climat à Epalinges**

#### Conclusions

C'est à 5 voix pour et 4 abstentions de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter les conclusions du préavis municipal no 09/2024.:

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis/rapport n° 09/2024 de la Municipalité du 20.11.2023
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Le président rapporteur de la commission

Anne-Catherine Doyer

20 février 2024



### LISTE DES PRESENCES

**Séance no 1**

**Date de la séance :** 20 février 2024

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Présent</u>	<u>Excusé</u>
Président	Doyer	Anne-Catherine	x	<input type="checkbox"/>
Rapporteur *	Doyer	Anne-Catherine	x	<input type="checkbox"/>
///	///	///	///	///
Membres	Duparc	Anne	x	<input type="checkbox"/>
	Häusel	Nicolas	x	<input type="checkbox"/>
	Loi Zedda	Fabien	x	<input type="checkbox"/>
	Meier	Alexandre	x	<input type="checkbox"/>
	Morcaut	Yves	x	<input type="checkbox"/>
	Mundinger	Laurence	x	<input type="checkbox"/>
	Bride	Fabienne	x	<input type="checkbox"/>
	Rosset	Youri	x	<input type="checkbox"/>

*\*La fonction de président et rapporteur peut être cumulée par la même personne !*